

CARTE PROFESSIONNELLE
D'EDUCATEUR SPORTIF

Délivrée par le préfet
PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE
PROVENCE

Expire le 12/08/2019

*conformément à l'article R.212-86
du code du sport.

Pour le directeur,
Inspectrice de la jeunesse et des sports,
Chef de service,

Caroline GAZELLE

